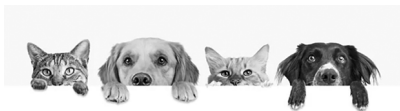


Un permis¹⁾ pour un animal domestique



À partir du 15 juillet 2022, pour acheter un chat, un chien, un cheval ou un poisson rouge en Belgique, il faut présenter un permis.

(1) Ce permis, qui existe déjà en France depuis 2021, est nouveau en Belgique. Avec ce permis, on veut mieux protéger les animaux. Les Belges ont besoin de ce permis s'ils veulent acheter un animal domestique. Le permis est obligatoire pour tous les animaux domestiques.

- 5 **(2)** Le permis est un document officiel, mais il n'y a pas de test ou d'examen pour obtenir le permis. Avec ce permis, on espère que les gens vont mieux réfléchir avant d'acheter un animal. Il y a encore trop d'animaux qui sont abandonnés après quelques mois.

*Le Journal des Enfants belge
12 juli 2022*

noot 1 un permis = een vergunning (zoals een rijbewijs)